Novembre 2025 - n°169

DIETWILLER

Bulletin mensuel

ENQUÊTE PUBLIQUE

page 8

24 décembre

Promenade du Père Noël

SOMMAIRE

Infos mairie	p. 2
État civil	p. 2
Évènements	p. 3 à 4
Agenda	p. 5
Compte-rendu du Conseil Municipal	p. 6 à 8
Urbanisme	p. 9
Saviez-vous que ?	p. 10 à 11
Informations pratiques	p. 12

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE :

16 oct. 2025 : **Juliette MARTINEAU**
Félicitations aux heureux parents !

MARIAGE :

3 nov. 2025 : **Magali WISSLER et Craig WOODS**
Tous nos vœux de bonheur aux mariés !

DÉCÈS :

1er nov. 2025 : **Jean-Paul DROHMANN** - 75 ans
Toutes nos sincères condoléances aux familles.

Cérémonie des Voeux

Le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux vous invitent cordialement à la réception des Vœux du Nouvel An qui aura lieu le :

Dimanche 25 janvier 2026

à 10h30 à la salle des fêtes de Dietwiller.

INFOS MAIRIE

- **Nouveaux horaires :**
  lundi 13h30 - 18h
  mardi 9h - 12h et 13h30 - 19h
  mercredi la mairie est fermée
  jeudi 16h - 18h
  vendredi 9h - 12h et 14h - 18h
  samedi la mairie est fermée
- **42, rue du Général de Gaulle, 68440 Dietwiller**
- **Renseignements : 03 89 26 88 88**
- **Adresse mail : mairie@dietwiller.fr**
- **Site internet : www.mairie-dietwiller.fr**
- **Page Facebook Dietwiller Infos : www.facebook.com/infosdietwiller**
  Le bulletin est consultable sur le site internet
- **Centre Communal d'Action Sociale :** La commune est dotée d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il apporte une aide financière, sociale et/ou familiale aux habitants qui en ont besoin. La nature et le montant des aides attribuées, ainsi que le nom des bénéficiaires, restent confidentiels. Vous souhaitez faire appel au CCAS ? **Tél. : 03 89 26 88 88**

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte non parvenu.

Directeur de la publication : Christian Frantz, Maire
Crédit Photos : Commune de Dietwiller
Rédaction : Commission communication, secrétariat mairie
Conception et Impression : Im'serson à Wittenheim Tirage : 650 exemplaires

PROMENADE DU PÈRE NOËL

Le Père Noël se promènera en calèche dans les rues du village afin de rencontrer les enfants pour leur distribuer friandises et clémentines, **le mercredi 24 décembre 2025 à Dietwiller.**

CIRCUIT

D'après son communiqué, il empruntera l'itinéraire suivant :

- **15h00 :** place Allemans-du-Dropt
- **15h15 :** parking rue du Roess
- **15h30 :** devant le n°5 rue de la Pierre Bleue
- **15h40 :** impasse des Églantines
- **15h55 :** parking de la Vieille Tour
- **16h10 :** devant le n°7 rue des Sept Clochers
- **16h25 :** devant le n°8 rue de Landser

Mercredi 24 déc. 2025
à DIETWILLER

LA BARCAROLLE

RÉPÉTITION PUBLIQUE

Le chœur mixte de Dietwiller organise une répétition ouverte au public le lundi 12 janvier 2026, afin de présenter son travail, ses projets et de recruter de nouvelles voix.

Contact : Michel ARDIZIO - **Tél. : 06 79 95 16 48**

Salle des fêtes de DIETWILLER
Lundi 12 jan. 2026 - 20h à 22h

FÊTE DES AÎNÉS

Notre traditionnel repas avec les habitants de 65 ans et plus aura lieu dimanche 11 janvier 2026 et sera animé par le Steph'Band (sur inscription).

Salle des fêtes de DIETWILLER
Dimanche 11 jan. 2026 - 12h

CHANTIER PARTICIPATIF

ENTRETIEN DES GRAVIÈRES

Le CEN Alsace - CSA organise un chantier nature participatif pour l'entretien de nos gravières le samedi 24 janvier 2026. Les travaux consisteront principalement à la gestion des invasives et des ligneux.
N'hésitez pas à vous inscrire, les tâches à effectuer sont accessibles à tous !

Inscriptions en mairie - **Tél. : 03 89 26 88 88**

Samedi 24 jan. 2026 - Matinée
RDV à 9h à la Mairie de DIETWILLER

ÉVÈNEMENTS

NOURRITURE SAINE - PLANÈTE SAINE

Avec Heike WOOCK, de l'association Asave.

- **Atelier découverte :** pour découvrir les liens multiples entre son mode de vie, son alimentation, sa santé et l'état de la planète.
- **Atelier interactif :** vous aurez la possibilité de choisir les sujets qui vous intriguent le plus. Préparez-vous à être surpris par des découvertes captivantes qui transformeront votre vision de l'alimentation et qui auront un impact positif potentiel sur votre santé et sur l'environnement.

Salle du Vélo Club
Place Allemans-du-Dropt à DIETWILLER

- **Lundi 19 janvier 2026 à 20h**
- **Samedi 31 janvier 2026 à 10h**
- **Vendredi 13 février 2026 à 14h**

Infos & inscriptions :

- Durée : 1h30 - 3 dates aux choix (ci-contre)
- **GRATUIT** - Nombre de places limité
- Inscriptions en mairie - **Tél. : 03 89 26 88 88**

CÉRAMIQUE ET VERRE CONTEMPORAIN

EXPO

Prolongation jusqu'à fin décembre 2025 :
Visite en semaine sur RDV - Tél. : **06 19 46 54 32**

- **Samedi de 14h à 18h**
- **Dimanche de 11h à 18h**

Galerie Barina à DIETWILLER
36 rue du Général de Gaulle

NOËL AUTREMENT

Organisé par l'ACL de Landser, Noël Autrement est une grande fête où les enfants sont invités à fabriquer des petits objets, notamment pour décorer les sapins.

ENTRÉE GRATUITE - PETITE RESTAURATION
Salle communale de LANDSER
Dimanche 14 déc. 2025 - 10h à 17h

CONCERT DE L'HARMONIE FANFARE DE BRUEBACH

Concert de Noël

Église de LANDSER
Dimanche 21 déc. 2025 - 16h

CIRCUIT DES CRÈCHES

Organisé par notre Communauté de Paroisses. Aux églises de Dietwiller, Landser, Steinbrunn-le-Bas et Steinbrunn-le-Haut : de 14h à 17h.

À l'église de Schlierbach - de 14h à 18h :

- **Animation pour les enfants**
- **Exposition de crèches faites par des particuliers.** Vous souhaitez exposer la vôtre ? Contactez Micheline : 03 89 81 46 15 ou Isabelle : 03 89 32 80 76
- **Concours « les 3 mages et leurs cadeaux » :** les enfants sont invités à fabriquer, avec les matériaux de leur choix, une représentation des 3 mages et de leurs cadeaux (l'or, l'encens et la myrrhe). Contactez Micheline : 03 89 81 46 15 ou Gaëlle : 06 26 54 34 81.

Dimanche 4 jan. 2026

AGENDA

Décembre	Sam. 13	9h - 12h	Démonstration de taille Arboriculteurs de Dietwiller et environs	Dietwiller
	Dim. 14	10h - 17h	Noël Autrement	Salle communale de Landser
	Dim. 21	16h	Harmonie Fanfare de Bruebach Concert de Noël	Église de Landser
	Mer. 24	Après-midi	Promenade du Père Noël	Dietwiller
	Ven. 26	14h	LOTO de l'AS Schlierbach	Salle des fêtes de Schlierbach
	Sam. 27	20h		
Janvier	Dim. 4	14h - 18h	Circuit des Crèches *(Églises de Bruebach, Dietwiller, Landser, Steinbrunn-le-Haut et le-Bas, Schlierbach)*	Églises
	Mer. 7	16h30 - 19h	Don du sang	Salle communale de Landser
	Dim. 11	12h	Fête des Aînés	Salle des fêtes de Dietwiller
	Lun. 12	20h	La Barcarolle - Répétition publique	Salle des fêtes de Dietwiller
	Lun. 19	20h	Nourriture Saine, Planète Saine *(Atelier Interactif)*	Salle du Vélo Club de Dietwiller
	Sam. 24	Matinée	Entretien des gravières organisé par le CEN Alsace - CSA	Dietwiller
	Dim. 25	10h30	Cérémonie des Vœux	Salle des fêtes de Dietwiller
	Sam. 31	10h	Nourriture Saine, Planète Saine *(Atelier Interactif)*	Salle du Vélo Club de Dietwiller
		20h30	Diagnostic Réservé *(Théâtre)*	Salle des fêtes de Schlierbach
Février	Dim. 1er & 8	17h30	Diagnostic Réservé *(Théâtre)*	Salle des fêtes de Schlierbach
	Sam. 7	20h30		
	Ven. 13	14h	Nourriture Saine, Planète Saine *(Atelier Interactif)*	Salle du Vélo Club de Dietwiller
		20h	Une chose vraie *(Théâtre)*	La Filature, Mulhouse
	Sam. 14	20h30	Pas Toutes à la fois *(Théâtre de l'Arlequin)*	Salle des fêtes de Dietwiller
	Dim. 15	17h		
		À partir de 12h	Repas Carpe Frites de l'AS Schlierbach	Salle des fêtes de Schlierbach
	Sam. 28	20h30	Pas Toutes à la fois *(Théâtre de l'Arlequin)*	Salle des fêtes de Dietwiller
Mars	Dim. 1er	17h	Pas Toutes à la fois *(Théâtre de l'Arlequin)*	Salle des fêtes de Dietwiller
	Mar. 10	20h30	Quatre Saisons en mouvement *(Musique et Danse)*	La Filature, Mulhouse
	Dim. 15 & 22	Journée	Élections Municipales	Salle des fêtes de Dietwiller
Avril	Mer. 8	16h30 - 19h	Don du sang	Salle communale de Landser
Mai	Jeu. 14 au Lun. 18	/	Voyage du Jumelage	Allemans-du-Dropt
	Dim. 24	10h - 18h	Fête du Sureau	Dietwiller
Juin	Dim. 21	19h	Fête de la Musique	Dietwiller
Juillet	Lun. 13	19h	Fête Tricolore	Dietwiller
	Mer. 15	16h30 - 19h	Don du sang	Salle des fêtes de Dietwiller

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
Séance du vendredi 7 novembre 2025 à 20h

Ce résumé ne remplace pas le procès-verbal complet qui sera approuvé à la prochaine séance du Conseil Municipal et sera disponible sur le site de la mairie : **https://www.mairie-dietwiller.fr/**

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Alain MORILLON, Raymonde SEILER, Richard LIEBY, adjoints
Claude SCHULLER, Michel BOBIN, Emmanuelle BONDUELLE, Charles KREMPPER, Elodie GERUM, conseillers municipaux.

Absents excusés avec procuration : Dominique RISTORCELLI, procuration à Christian FRANTZ ; Guillaume POIMBOEUF, procuration à Elodie GERUM ; Elodie DEMARE, procuration à Emmanuelle BONDUELLE.
Absents excusés sans procuration : André BECK, Eléonore JEAN DIT PANNEL.

En présence de : *néant*

Quorum : 8 - présents : 10

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 31/10/2025

Monsieur le Maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour : Point 3. Décision modificative n°1 – Budget communal 2025. Le Conseil Municipal donne son accord.

1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Pierrette KEMPF est désignée comme secrétaire de séance.

2. Modification du marché du presbytère

Reprise en sous-œuvre – Avenant n°1 au lot n°1 Gros-œuvre

Le marché de travaux du lot n° 01 a été attribué à l'entreprise ALTKIRCH CONSTRUCTION pour un montant initial de 26 733,85 € HT.

Le présent avenant est lié aux points suivants :

1. Dans le cadre de la préparation des consultations des entreprises, des sondages des fenêtres ont été effectués. Ils ont permis de corroborer l'observation faite de l'extérieur, à savoir que les fenêtres étaient plus larges à l'origine. Ce constat nous a permis de lancer la consultation des entreprises, mais sans effectuer des investigations plus invasives afin de ne pas créer des désordres importants avant les travaux. Le démarrage des dits travaux a révélé un remplissage instable lors de la reprise des fenêtres effectuée entre le XVIIe et le XIXe siècle.
   Notre ingénieur, consulté suite aux observations faites, nous a enjoint de réaliser un renforcement des linteaux de décharge des châssis en grès pour rattraper les errances de l'intervention précédente et assurer une stabilité aux ouvertures ainsi agrandies. En effet les anciens linteaux en grès ont été cassés au moment du rétrécissement des ouvertures et les remplissages n'ont pas reconstitué la voûte de décharge des linteaux sur l'extérieur du bâtiment
   Nous avons donc dû mettre en œuvre une double rangée de profilés métalliques avec une assise béton de part et d'autre des poutrelles. Cette intervention permet de décharger au maximum le poids reposant sur les linteaux en grès et garantit la stabilité du bâtiment à long terme.
2. La découverte du plafond bois existant lors de la dépose des faux plafonds laisse une trace du passé particulièrement intéressante et répond à l'objectif de préserver le maximum d'éléments d'origine du bâtiment. Ainsi, nous proposons de conserver ce dernier et de le restaurer.
   Cependant, le degré de protection au feu des appartements situés juste au-dessus de la salle de réunion est incompatible avec la structure bois existante.
   Nous proposons de réaliser une dalle autoportée pour recouvrir l'ensemble et assurer le degré coupe-feu demandé de 1 heure.
   Cette solution permet en outre de rattraper la pose du profil métallique, posé à l'envers comme nous l'avons constaté lors du démontage des plafonds.
   Cette solution est possible compte tenu de la hauteur sous plafond suffisante pour maintenir un logement agréable.

Il est proposé un avenant 01 au lot 01 Gros-œuvre :
- plus-values et moins-values pour un total positif de 47 736,75 € HT ;
- le montant total des travaux du lot n°1 passe de 26 733,85 € HT (montant initial) à 74 470,60 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (12 voix pour, 1 abstention) décide :
- d'accepter l'avenant 01 au lot 01 décrit ci-dessus ;
- d'engager la dépense correspondante ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

3. Budget communal 2025

Décision modificative n°1

Pour prendre en compte les dépenses d'investissement de l'année, il est proposé la décision modificative suivante, en dépenses d'investissement :
- Chapitre 20 – immobilisation incorporelles : - 15 000 €
- Chapitre 21 – immobilisations corporelles : + 15 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour la décision modificative ci-dessous.

Dates des prochains Conseils municipaux
Jeudi 27 novembre 2025, vendredi 9 janvier 2026, jeudi 19 février 2026 (pendant les vacances d'hiver).

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures 25 minutes.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
Séance du vendredi 27 novembre 2025 à 20h

Ce résumé ne remplace pas le procès-verbal complet qui sera approuvé à la prochaine séance du Conseil Municipal et sera disponible sur le site de la mairie : **https://www.mairie-dietwiller.fr/**

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Raymonde SEILER, Richard LIEBY, adjoints André BECK, Dominique RISTORCELLI, Emmanuelle BONDUELLE, Elodie DEMARE, Charles KREMPPER, conseillers municipaux.

Absents excusés avec procuration : Alain MORILLON, procuration à Richard LIEBY ; Claude SCHULLER, procuration à Emmanuelle BONDUELLE ; Michel BOBIN, procuration à Christian FRANTZ ; Guillaume POIMBOEUF procuration à Charles KREMPPER.
Absents excusés sans procuration : Pierrette KEMPF, Eléonore JEAN DIT PANNEL, Elodie GERUM.

En présence de : Annie DEVEY (secrétariat), Martine ELGARD.

Quorum : 8 - présents : 8

Secrétaire de séance : Emmanuelle BONDUELLE

Convocation du 31/10/2025

1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Emmanuelle BONDUELLE est désignée comme secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du 17 octobre 2025

Le procès-verbal de la séance du vendredi 17 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal du 7 novembre 2025

Le procès-verbal de la séance du vendredi 7 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

4. Décision modificative n°2 – Budget communal 2025

Pour prendre en compte les prélèvements DILICO* de l'année 2025, il est proposé la décision modificative suivante :
Chapitre 014 - Atténuation de produits : + 19 000,00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : - 17 500,00 €
Chapitre 66 - Charges financières : - 1 500,00 €
Les totaux recettes et dépenses, respectivement de fonctionnement et investissement sont inchangés.

Accord à l'unanimité.

* DILICO : Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales créé par la loi de finances pour 2025, correspondant à un prélèvement sur les recettes fiscales des collectivités.

5. Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026

L'autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026 permet de mandater les paiements pour les travaux engagés et/ou réalisés l'année précédente.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement en cours, plus particulièrement, les travaux de restauration du presbytère, dans la limite du quart du budget 2025, c'est-à-dire : chapitre 20 : 5 000,00 € (frais études), chapitre 21 : 66 250,00 € (installations, aménagements), chapitre 23 : 162 977,58 € (immobilisations corporelles en cours).

Accord à l'unanimité.

6. Restauration du presbytère

Lot 13 HABE (Chauffage) Avenant 01

Le marché de travaux du lot n° 013 a été attribué à l'entreprise HABE pour un montant initial de 24 172,13 € HT.
Le présent avenant, d'un montant de 828,70 € HT, est lié au rehaussement du sol du 1er étage (appartements) et à l'obligation de modifier la hauteur des radiateurs.
Le montant total des travaux du lot n°13 passe de 24 172,13 € HT (montant initial) à 25 000,83 € HT.

Accord à l'unanimité.

7. Restauration du presbytère

Lot 16 DATTLER (Couverture) Avenant 01

Le marché de travaux du lot n° 016 a été attribué à l'entreprise DATTLER pour un montant initial de 15 297,25 € HT.
Le présent avenant, d'un montant de 3 275,25 € HT, est lié à la mise en œuvre d'un portique bois pour la reprise de la charpente du bâtiment, en réalisant la descente des charges sur les piliers maçonnés du rez-de-chaussée afin d'assurer la stabilité de l'ensemble et sa stabilité au feu.
Le montant total des travaux du lot n°16 passe de 15 297,25 € HT (montant initial) à 18 572,50 € HT.

Accord à l'unanimité.

8. Recensement de la population

Nomination d'une coordinatrice et de trois agents recenseurs

Le recensement de la population aura lieu à Dietwiller en 2026 (du 15 janvier 2026 au 14 février 2026).
La commune reçoit une dotation de l'Etat, d'un montant de 2 505 €, basée sur le nombre d'habitants et de logements. Dietwiller est divisé en trois secteurs, attribué chacun à un agent recenseur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de désigner Nathalie GEIGER comme coordonnatrice, assistée de Annie DEVEY et Anne-Sophie FURDERER
- de créer trois postes d'agents recenseurs, sous forme d'agents vacataires, du 5 janvier 2026 au 18 février 2026 : Raymond GENELOT, Pierrette FREYBURGER et Jean-Paul FREYBURGER ;
- de fixer la rémunération des agents recenseurs comme suit : traitement brut forfaitaire de 900 € / agent recenseur ;
- que les charges patronales sont prises en charge par la commune et viennent en sus de cette rémunération ;
- que la dotation forfaitaire et les indemnités allouées aux trois agents recenseurs seront inscrites au budget 2026.

9. Délégations au maire – 1° Marchés - Contrat assurance véhicules

Le Conseil Municipal a donné plusieurs délégations au Maire qui doit en rendre compte et prend acte des décisions suivantes :

1° Marchés ou commandes pour les montants inférieurs à 10 000 € HT (montants en € TTC)

- BCCL AVOCATS, Frais avocat, Dietwiller/SAS Roellinger-Appel TA Nancy : 2 610,00 €
- VINCENTZ ELECTRICITE, Rénovation de l'installation électrique de la Vieille Tour : 3 273,52 €
- BCCL AVOCATS, Frais avocat- urbanisme : 2 508,00 €
- BARTH SCHNEIDER, Réfection du chemin en prolongement de la rue du Ruisseau : 10 142,40 €
- BARTH SCHNEIDER, Débroussaillage de fossés et accotements : 3 369,60 €
- SMACL, Contrat d'assurance véhicules (2026-2030) - Montant annuel 2026 : 1 916,45 €

10. Compte rendu des délégués des syndicats et Mulhouse Alsace Agglomération

Rapports d'activité 2024 : m2A, SIVOM service eau et assainissement, déchets.

11. Compte rendu des commissions

Evénements

- **Chantier participatif,** plantation et entretien de haies, environ 30 personnes, samedi 22 novembre.
- **Cirque de Noël,** avec la troupe Circus Baobab « Yé ! (L'eau !) », à la Filature, vendredi 5 décembre.
- **Passage du père Noël,** mercredi 24 décembre, après-midi.
- **Repas des ainés,** dimanche 11 janvier 2026.
- **Chantier nature** dans les gravières, avec le Conservatoire des Espaces Naturels, samedi 24 janvier 2026.
- **Vœux de la municipalité,** dimanche 25 janvier 2026.

Urbanisme : présentation des dossiers en cours, acceptés ou refusés.

12. Divers

Enquête publique piste cyclable Habsheim Sierentz du 15 décembre 2025 au 16 janvier 2026 (18h).
Permanence du commissaire enquêteur :

- Dietwiller, lundi 15 décembre 2025 de 16h à 18h
- Habsheim, jeudi 8 janvier 2026 de 15h à 17h
- Schlierbach, vendredi 16 janvier 2026 de 10h à 12h

Information sur le site de la préfecture et de la mairie.

Ateliers « nourriture saine, planète saine » et proposition d'animation « Fresque du climat » en janvier et février 2026.

Travaux :

- **Restauration du moulin :** attribution des marchés par le SCIN. Plusieurs lots feront l'objet d'une nouvelle consultation.
- **Grange :** la charpente est en place. Les tuiles devraient être posées en décembre.

Arrêté préfectoral du 31/10/2025 portant prescriptions complémentaires à la société Roellinger Fils, pour l'exploitation de ses installations sis 9 rue du Bois Doré à Dietwiller. Cet arrêté fait l'objet d'un affichage à la mairie pendant une durée d'un mois et est publié sur le site internet de la préfecture du Haut-Rhin pendant une durée de 4 mois.

Dates des prochains Conseils municipaux
Vendredi 9 janvier 2026, jeudi 19 février 2026 (pendant les vacances d'hiver).

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 27 minutes.

N° dossier	Adresse du projet	Date de dépôt	Nature des travaux	Accordé le Refusé le
PC 25 00022	17 route de Schlierbach	13/08/2025	Construction d'une maison individuelle	**Accordé le** 28/10/2025
DP 25 00016	67 rue de la Pierre Bleue	11/07/2025	Modification extérieure et pose d'une clôture	**Accordé le** 31/10/2025
DP 25 00022	5 Chemin des Bosquets	24/09/2025	Construction d'un carport	**Accordé le** 31/10/2025
PC 25 00009	rue des Vosges	27/04/2025	Construction d'une maison individuelle avec garages et piscine	**Accordé le** 31/10/2025
AT 25 00003	Route nationale	20/08/2025	Extension de l'activité commerciale	**Accordé le** 27/10/2025
PC 25 00023	Route nationale	20/08/2025	Extension de l'activité commerciale	**Accordé le** 31/10/2025
CU 25 00025	20 route d'Eschentzwiller	07/10/2025	CU d'information	**Accordé le** 04/11/2025
PA 24 D0002-M01	rue des Vosges	09/09/2025	Modification de l'accès du lot 4	**Accordé le** 14/11/2025

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

La commune, en lien avec le service instructeur, met en place une instruction dématérialisée.

Après avoir créé un compte, vous pouvez saisir votre demande d'urbanisme en ligne (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) et joindre les pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier. Le dépôt sur le guichet unique vous permettra de suivre l'avancée de votre dossier, jusqu'à la décision de l'administration. Il sera possible également de déclarer l'ouverture de chantier, l'achèvement des travaux et de consulter les demandes précédentes.

Il est bien entendu toujours possible de déposer vos dossiers « papier » en Mairie.
Demande en ligne: **https://ilenapoleon.geosphere.fr/guichet-scin**

Nous vous rappelons que tous les travaux de construction (clôture, piscine, abri de jardin,...) et de modification de l'aspect extérieur (ravalement de façades, remplacement de fenêtres et volets,...) doivent faire l'objet d'une demande en mairie.

RECENSEMENT EN 2026

À partir du 15 janvier 2026, Dietwiller réalisera le recensement de sa population.

Comment ça se passe ?
Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira (dans votre boîte aux lettres, ou en main propre) une notice internet pour effectuer le recensement en ligne.

A quoi sert le recensement de la population ?
Il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, type de logements, etc.

Nos agents recenseurs :

Pierrette FREYBURGER

Jean-Paul FREYBURGER

Raymond GENELOT

Plus d'infos sur le recensement : **le-recensement-et-moi.fr.**

Les résultats du recensement permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune. Plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante. Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

CHÈQUE ÉNERGIE

Mis en place par l'État, le Chèque Énergie est une aide financière destinée aux ménages modestes pour les aider à payer leurs factures d'électricité, de gaz ou certains travaux de rénovation énergétique.

- Demande à effectuer en ligne sur : **chequeenergie.gouv.fr**
- Date limite des demandes : **28 février 2026**

Plus d'infos :
Tél. : **0 805 204 805** (service et appel gratuit)

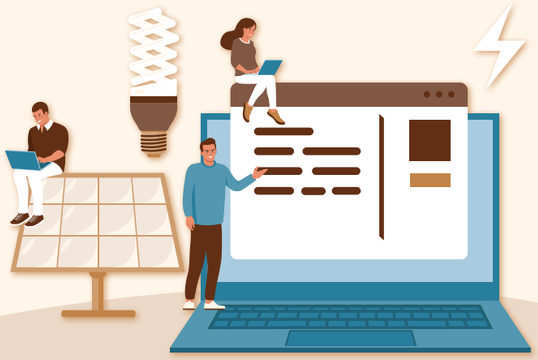

DÉMONSTRATION DE TAILLE

L'Association des Arboriculteurs de Dietwiller et Environs organise des matinées de démonstrations de taille dans son verger école, au Wasen au bout de la rue du Ruisseau ou au niveau des vignes à l'entrée Est du village.

Prochaine démonstration de taille :
Samedi 13 déc. 2025 - 9h à 12h - Au Wasen

Plus d'infos :
Bertrand PHISBIEN - **bertrand.phisbien@gmail.com**

SAVIEZ-VOUS QUE ?

STAGE ATELIER BOIS

- Pour les enfants de 8 à 11 ans
- Fabrication d'objets en bois
- Mardi après-midi après la classe
- 10 séances d'1h

Inscription sur le site de l'ACL : **https://www.acl-landser.fr**
Plus d'infos : Yves-Michel PATARD
Tél. : **07 67 70 40 70** - Mail : **patyvan@free.fr**

à LANDSER
Du 20 jan. au 7 avril 2026

FORMATION POWERPOINT

proposée par l'ACL SCHLIERBACH

- 6 pers. maximum /groupe
- 2 à 4 sessions d'1h30
- Gratuit - Adhésion ACL 10€

Pour plus de renseignements : **06 07 99 00 74**
ou par mail : **tcaulet@orange.fr**

À partir de janvier 2026

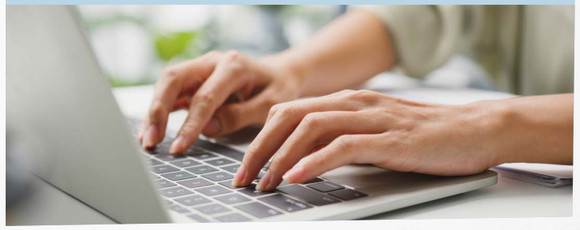

APPEL AUX DONS DE CARITAS ALSACE

Message des bénévoles de l'antenne locale aux habitants :
« Nous sommes de plus en plus sollicités par les services sociaux pour fournir des aides alimentaires et financières à des familles en grande difficulté de notre secteur (Dietwiller, Schlierbach, Kembs, Landser, Sierentz, Steinbrunn...). Nous avons un grand besoin de **DENRÉES ALIMENTAIRES** : boîtes de raviolis, cassoulet, couscous, paëlla... Vous pouvez déposer vos dons à la mairie de Dietwiller aux heures d'ouverture. Possibilité de faire un don en numéraire (reçu fiscal). D'avance merci pour votre soutien ! »

Plus d'infos :
Tél. : **07 76 58 78 87**
Mail : **caritas_kls@yahoo.com**

LISTE ÉLECTORALE INSCRIPTIONS

- En mairie : jusqu'au **6 février 2026**
- En ligne : jusqu'au **4 février 2026** sur : **https://www.service-public.gouv.fr/**

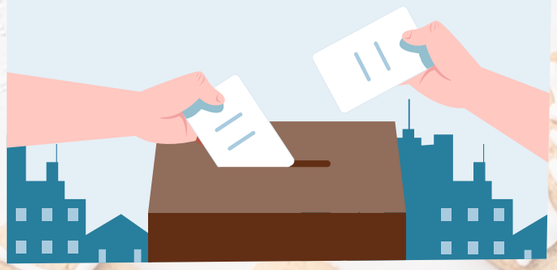

RÈGLEMENT DE m2A SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

L'Arrêté Municipal N°57/2025 permet la mise en application du règlement au niveau la commune:

- le tri est obligatoire
- déposer ses déchets au pied d'un contenant (bac ou Point d'Apport Volontaire) constitue une infraction au règlement, pouvant entrainer des sanctions.

L'arrêté est consultable sur le site de la commune : **www.mairie-dietwiller.fr/vie-municipale/arretes-municipaux/arretes-permanents/municipaux/**

INFORMATIONS PRATIQUES

LA TOUR de Pizz' by Steph

- Lundi : 16h-20h **à Habsheim**
- Mardi : 16h-20h30 **à Dietwiller**
- Mercredi : 16h-20h30 **à Habsheim**
- Jeudi : 16h-20h30 **à Eschentzwiller**
- Vendredi : 16h-21h **à Dietwiller**
- Samedi : **FERMÉ**
- Dimanche : 16h-20h30 **à Magstatt-le-Haut**

Place Allemans-du-Dropt à Dietwiller.

Commandes :
Sur Messenger de 9h à 16h
Tél. à partir de 16h : **06 25 76 40 45**

La boutique de mamie Lucie

Bijoux artisanaux en pierres naturelles, minéraux, encens, lampes en sel d'Himalaya, objets spirituels…
Lithothérapie et soins énergétiques (Magnétisme)

3 rue du raisin à DIETWILLER
Tél. : **06 84 79 79 35**

Maison CYOR

Fabrication et vente de bougies artisanales

13 rue de la Hardt, Z.A. Dietwiller
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h-16h
Tél. : **07 87 29 94 38**

Passage de la balayeuse

La balayeuse passera dans notre village **le mardi 10 février 2026.**

Merci de ne pas garer vos voitures sur la chaussée.

ECURIE DU BOIS DORE

Centre équestre « Le Bois Doré »
Route Nationale - Dietwiller / Tél. : **06 15 64 03 35**

RAPPELS

Nettoyage et déneigement des trottoirs

Arrêté municipal n°063/2021

Les propriétaires, locataires et commerçants sont tenus de maintenir en état de propreté et de sécurité les trottoirs et caniveaux se trouvant devant leurs immeubles ou maisons. Par temps de neige ou de verglas, ils doivent assurer, par leurs propres moyens, la viabilité hivernale des voies, cours ou parking privés. Les riverains sont également tenus de racler puis balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, il convient de saler devant l'habitation ou le commerce.

En cas d'accident, le non-respect de ces obligations pourrait engager la responsabilité du riverain.

Dépôt de sel

Par temps de gel, la Municipalité met du sel à disposition des habitants à différents endroits de la commune (les zones pentues en particulier). Nous vous rappelons que ce sel est réservé au salage des voies publiques uniquement.

Enlèvement des encombrants

La collecte d'encombrants en porte-à-porte, **pour les personnes âgées ou handicapées** ne pouvant se déplacer, a lieu **le lundi, tous les 2 mois.**

La prochaine collecte aura lieu **le lundi 2 février 2026.** Elle est limitée à 1m³ par foyer. Attention, les appareils électriques ainsi que les pneus ne sont pas collectés. Merci de **sortir les objets la veille** et de bien vouloir **appeler en mairie** pour vous faire connaître, au plus tard, le jeudi 29 janvier 2026 avant 12h.

Tél. : 03 89 26 88 88

Maité Institut

- Epilations / Teintures Cils / Sourcils
- Soins du Visage / Corps

23 rue des Pâturages, Dietwiller
Tél. : **07 67 69 46 30**

L'attirance

Pose d'ongles de salon

10A impasse du Muhlbach à Dietwiller
Tél. : **06 35 15 68 55**

Déchetterie verte de Dietwiller

À partir du 14/12/2025, la déchetterie est fermée jusqu'à la fin de l'hiver.

ZA Dietwiller/Schlierbach
Rue de la Hardt, Dietwiller

REPORT DE LA COLLECTE

Il n'y aura pas de collecte du recyclable **jeudi 1er janvier 2026.**

Elle est décalée au samedi 3 janvier 2026.

DON DU SANG

Prochaine collecte :
Mercredi 7 janvier 2026 de 16h30 à 19h.
Salle Communale de Landser.